

GIP AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE COMMUNICANT

Siège social : 34, place des Corolles – 92079 Paris-La Défense

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 avril 2018

PROCES VERBAL

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. **Présentation de la clôture trimestrielle**
2. **Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP**
3. **Appels de fonds avril 2018 et régularisation 2017**
4. **Point sur le nombre de points de livraisons (PdL)**
5. **Mise en place de la Commission d'Appel d'Offres**
6. **Questions complémentaires**

Sont présents ou représentés en qualité d'administrateurs :

- Martial MONFORT, Président du Conseil
- Denis MATHIEU
- Christophe JOUGLET
- Sébastien DUMAS
- Jean-Claude MUTSCHLER
- Patrick RICCI-BONOT

Christopher MENARD est excusé et a donné pouvoir à Martial MONFORT
Nicolas ALAZET est excusé et a donné pouvoir à Patrick RICCI-BONOT.
Bruno LACHAUSSEE est absent.

Sont présents ou représentés la moitié plus une personne des administrateurs du Conseil d'administration (CA), dont au moins un représentant d'Enedis et un représentant des ELD. Le quorum est donc atteint.

Sont également présents :

- Gilles DESCRETTES du cabinet GININI mandaté par le GIP pour la gestion des opérations financières et comptables
- Sophie NICOLLET et Roland GALINIER intervenant en appui au secrétariat du GIP.

Points d'information

A ce jour, Enedis a déployé plus de 10 millions de compteurs Linky sur sa zone de desserte.

Sur le plan médiatique lié au déploiement des compteurs Linky, Stéphane Lhomme a dénoncé un incendie ayant entraîné le décès d'une personne à proximité de Nancy (54) en faisant un lien avec un compteur Linky. D'après les premiers éléments de l'enquête, le compteur Linky dont il était fait état dans la déclaration de S. Lhomme, ne serait pas en cause. Enedis a assigné Stéphane Lhomme devant les juridictions compétentes.

Corinne Lepage, avocate, a introduit un recours contre le déploiement des compteurs Linky pour des motifs liés à la sécurité.

JC Mutschler indique qu'ESR reçoit des courriers de particuliers dénonçant les compteurs Linky alors que le déploiement n'a pas encore débuté dans la zone de desserte d'ESR.

1. Présentation de la clôture trimestrielle

A fin mars 2018, les comptes du GIP présentent un avancement de 31% du budget en raison de l'avancement des coûts de qualification (35%) ; il n'y a néanmoins aucune dérive dans la mesure où cette non linéarité dans la consommation du budget est conforme aux prévisions faites au moment de celui-ci.

Ainsi, les coûts de qualification ont été anticipés dans la mensualisation du budget conformément au planning de qualification qui intégrait notamment les dépenses nécessaires à la qualification des matériels de ZIV et Honeywell.

Concernant les coûts variables de la prestation d'achat, au 31 mars 2018, ils sont en léger retrait par rapport au budget 2018 du fait de la révision contractuelle des prix.

A noter pour les ELD et SEI :

Dès que le déploiement aura commencé, chaque ELD devra remonter le montant de ses achats réceptionnés afin d'être en mesure de calculer la part variable propre à son périmètre. Les représentants des ELD, membres du CA pourraient être sollicités afin d'homogénéiser et fiabiliser cette remontée d'informations.

SEI : les virements liés à l'adhésion d'EDF SEI ont été effectués il y a quelques jours. La trésorerie du GIP pourra retrouver une certaine stabilité.

2. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP

Aucun retrait ou nouvelle adhésion n'a été enregistré depuis 2017 à ce jour.

Plusieurs ELD ont fusionnées depuis début 2018 :

- Au 1^{er} Janvier 2018, Energies & Services d'Electricité de Saint-Privat-la-Montagne a fusionné avec l'URM ;
- Au 1^{er} mars 2018 : Allemont, La Ferrière, Le Moutaret, Pinsot, Presles, Séchilienne, St Marcellin, St Pierre d'Allevar, Villard Bonnot, Vinay ont fusionné avec GEG.

A ce jour, le GIP comprend 113 membres.

3. Appels de fonds avril 2018 et régularisation 2017

Les comptes à fin 2017 (6 630 k€) sont en ligne avec le budget approuvé par l'Assemblée Générale (6 650 k€).

Les comptes ont été audités et sont certifiés de façon « pure et simple ». Sur la base des comptes audités, la régularisation a été finalisée à 155 681€.

	Réel 31/12/2016 12 mois	Budget 2017 12 mois	Réel 31/12/2017 12 mois
Produits d'exploitation (contribution des membres)	9 310	6 650	6 630
Coûts d'exploitation	9 310	6 650	6 630
Coûts de la fonction achats	8 814	6 315	6 336
Coûts de qualification	8 289	4 800	5 081
Coût de la prestation d'achat	349	1 412	1 222
<i>Coûts fixes</i>	198	193	159
<i>Coûts variables ENEDIS</i>	151	1 219	1 051
<i>Coûts variables ELD</i>			0
<i>Coûts variables SEI</i>			12
Coûts Programme Linky	177	104	33
Coûts de la fonction support	496	334	295
Internes à ENEDIS	426	251	225
Extérieurs à ENEDIS	71	83	69
Impôts et Taxes	0	0	1

Bilan définitif :

Le bilan est globalement en augmentation, notamment du fait de la créance d'EDF SEI.

	Réel 31/12/2017	Réel 31/12/2016	Ecart
ACTIF	1 435	935	500
Immobilisations	0	0	0
Actif circulant	972	612	361
Créances d'exploitation	861	609	252
Créances fiscales	112	3	109
Trésorerie/dispo	463	324	139
<i>Dont Appel de fonds</i>	150	150	-
<i>Dont Trésorerie résiduelle</i>	313	174	139
PASSIF	1 435	935	500
Capitaux propres	0	0	0
R.A.N.			
Réserves			
Résultat	0	0	0
Provisions R&C			
Dettes	1 435	935	500
Dettes d'exploitation	1 254	675	579
Dettes fiscales	31	111	79
Comptes courants partenaires	150	150	-

La trésorerie sera régularisée à la suite du paiement de la créance d'EDF SEI.

Appel de fonds :

Un seul appel sera réalisé, au mois de mai pour les ELD et un autre pour Enedis au mois de novembre.

4. Point sur le nombre de PdL C5 actifs

L'ensemble de PdL C5 actifs est attendu pour la fin du mois d'avril.

5. Mise en place de la Commission d'Appel d'Offres

Au titre de l'article 29 de la convention constitutive, « *la Commission d'Appel d'Offres comprend deux administrateurs représentant Enedis et deux administrateurs représentant les ELD. Ces derniers ne peuvent être issus d'une entité filiale d'EDF ou d'Enedis. Ces quatre administrateurs ont voix délibérative.* »

Il a été procédé à la nomination des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO).

Les deux membres représentant Enedis sont :

- Martial MONFORT
- Patrick RICCI-BONOT

Les deux membres représentant les ELD sont :

- Denis MATHIEU
- Sébastien DUMAS

Martial MONFORT a été nommé président de la CAO.

Par ailleurs, quatre participants ont été désignés pour assister à la CAO, avec voix consultative :

- Pascal DURAND
- Alain FAY
- Christophe JOUGLET
- Jean-Claude MUTSCHLER

Sophie NICOLLET y participera en qualité d'appui au secrétariat à la CAO.

Il a été décidé que la première réunion de la CAO se tiendra ce jour, à la suite de la réunion du Conseil d'administration du GIP Linky.

5. Questions complémentaires

RAS

Aucun point additionnel divers n'étant soulevé, la séance est levée.